

Acte n°2025-15

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 12 décembre 2025,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les Statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation du projet annuel de performance 2026

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du projet annuel de performance 2026, joint en annexe au présent acte.

Membres en exercice : 36
Présents et représentés : 30

Fait à Lyon, le 15 décembre 2025

Le présent acte sera publié sur le site internet de l'Université au plus tard le 19 décembre 2025
Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : 19 décembre 2025.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône – 16, quai Claude Bernard – F69365-Lyon cedex 07
Téléphone : +33(0)4 78 69 74 58
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr